



Interview de Djelloul Khéris

Militant syndical SUD CT

Hénin Beaumont

VISA a posé trois questions à notre camarade Djelloul Khéris qui, injustement sanctionné par le maire de Hénin Beaumont, a obtenu la suspension de la mesure disciplinaire prononcée (suspension de deux années) par une ordonnance du tribunal administratif de Lille.

Sur l'injonction du tribunal il a été réintégré de même que sa collègue également sanctionnée.

Tout d'abord, comment te portes-tu, ainsi que ta camarade Fabienne, dans cette période certainement très violente ?

La situation n'est pas simple à vivre, j'ai été réintégré (comme Fabienne) début juillet, à la suite de la décision du tribunal (avec astreinte) et ai été bien accueilli par l'ensemble de mes collègues, je suis donc toujours à Hénin-Beaumont.

Pas de rapport « avec eux » car je ne les ai pas véritablement croisés (sauf à l'occasion d'une distribution de tracts).

Mais c'est difficile de rester serein dans un tel environnement en tant que représentant syndical.

La tentative d'éviction que nous avons subie est probablement liée à l'imminence des élections professionnelles à venir pour décapiter le syndicat qui est un syndicat de lutte et de résistance.

Comment s'organise la résistance syndicale dans une mairie d'extrême droite ?

La CGT n'est plus présente, SUD a progressé, FO est majoritaire.

Nous n'avons pas la même manière de faire du syndicalisme : par exemple nous manifestons symboliquement devant la mairie le 1^{er} mai pour être reçus.

Actuellement nous préparons les élections professionnelles et pourrons déposer une liste complète en CST, dont les résultats fourniront la mesure de la représentativité syndicale et permettront l'attribution du temps syndical.

Ce temps syndical est majeur pour notre action et la mobilisation sur le terrain.

Pour nous la campagne est permanente via une présence permanente sur le terrain et la diffusion de tracts sur les sujets XX et malgré la peur managériale installée dans les services.

SUD est constamment diffamé (inféodé à l'opposition, action politique...): Une action, engagée en 2024, est en cours pour propos diffamatoires à l'égard du syndicat et de moi-même dans le journal municipal ; le procès pourrait se tenir bientôt.

Et plus généralement quelles formes l'action syndicale peut-elle prendre ?

En premier lieu c'est l'action intersyndicale qui importe (indépendamment même des étiquettes), avec un message d'unité syndicale nécessaire.

Cette solidarité pour le respect des droits et la défense des agents est nécessaire pour le succès des luttes syndicales, surtout dans un contexte agressif à l'égard des syndicats et de leurs représentants.

Il est nécessaire d'être constamment sur le terrain (même sans difficulté particulière), d'être visible des agents, de communiquer aussi auprès des médias qui peuvent honnêtement rendre compte de nos actions et contrecarrer les attaques médiatiques de l'extrême droite.

Car ces attaques médiatiques fonctionnent au vu des villes prises par l'ED dans le bassin minier (Liévin, Billy, Drocourt, Harnes...).

Des liens sont en cours de construction avec le CABM 62 basé sur Lens et SUD s'intéresse à leur travail.

Mais attention à l'usure surtout face à des attaques incessantes (y compris sur les réseaux sociaux avec des messages racistes) qui nécessitent des défenses et une lutte permanente.

C'est dur physiquement et psychologiquement et il faut aussi préserver son entourage, familial notamment.

L'exemple de l'Escapade, salle de spectacle animée par une association implantée à Hénin Beaumont depuis plus de 30 ans (relaté dans le documentaire « Des nimbes eu monde »), est typique de leurs méthodes de prise en main : nombreuses tentatives et attaques internes à l'association et après échec, construction d'un dossier de résiliation de la convention, l'association a dû quitter les lieux.

Même si aujourd'hui elle reste soutenue par l'agglomération, le département et la région, elle ne dispose toujours pas d'un lieu pour produire des spectacles.